

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **RAPPORT AU PREMIER MINISTRE**

### **La pauvreté démultipliée**

#### **Dimensions, processus et réponses**

Printemps 2020 | printemps 2021

**Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE) publie un premier rapport *La pauvreté démultipliée - Dimensions, processus et réponses - Printemps 2020 | Printemps 2021, Mai 2021.***

[Rapport complet disponible en ligne ici](#)

**Ce rapport a été remis officiellement ce mercredi 12 mai à 16h30 à M. Jean Castex**, Premier ministre qui a [missionné le CNLE](#) pour la mise en place d'un suivi qualitatif de l'évolution de la pauvreté en France. Préfacé par la présidente du CNLE et députée du Val d'Oise, Mme **Fiona Lazaar** et introduit par le président du comité scientifique du CNLE, M. **Nicolas Duvoux** (Université Paris 8, Cresppa-LabTop), ce rapport a été dirigé par **Nicolas Duvoux** et **Michèle Lelièvre**, directrice du comité scientifique du CNLE.

Il fait suite aux travaux engagés par le CNLE dès le printemps 2020 sur l'urgence sociale, ayant conduit à la [remise de 12 propositions au Premier ministre le 29 septembre 2020](#) et aux premiers éléments tirés des travaux du comité scientifique sur **l'impact social de la crise**, engagés dès juin 2020.

A l'issue de la remise du rapport au Premier ministre, **Madame Fiona Lazaar, Présidente du CNLE, a déclaré :**

*« La crise agit comme un révélateur et un accélérateur de la pauvreté : elle entrave les sorties de la pauvreté, précipite dans la pauvreté des personnes qui en étaient proches, et entraîne des arrivées inattendues dans la pauvreté. Malgré l'action de l'État et des collectivités depuis mars 2020, la crise souligne des fractures importantes qui étaient déjà à l'œuvre dans notre pays et qui font peser un risque sur la cohésion nationale. La question de la jeunesse et de la « génération covid » en particulier, doit appeler une action sans ambiguïté de la part des pouvoirs publics. Le CNLE, à la demande du Premier ministre, livrera sur une base trimestrielle des éléments d'appréciation de l'évolution qualitative de la pauvreté avec pour objectif d'orienter et d'aiguiller les politiques publiques de lutte contre la pauvreté dans cette période de crise sanitaire, économique et sociale. »*

## **Monsieur Nicolas Duvoux, Président du comité scientifique du CNLE, a déclaré :**

« Mobilisant les sciences sociales, l'expertise des associations et collectivités ainsi que l'expérience des personnes concernées, ce rapport apporte un premier éclairage sur l'impact d'une crise à bien des égards inédite. En particulier, il souligne que la crise a renforcé un ensemble d'inégalités sociales et que les chocs d'activité et restrictions sanitaires ont eu un impact disproportionné sur les personnes en situation de pauvreté. Il met également à jour des solidarités nouvelles et spontanées qui ont permis, malgré tout, aux personnes de tenir avec beaucoup de courage dans cette période difficile. Cette contribution qualitative du CNLE se veut le complément indispensable des éléments d'analyse quantitatifs produits par la statistique publique. »

### **Dans le rapport, les membres du collège des personnes concernées du CNLE ont partagé leurs expériences qui apportent un éclairage saisissant sur l'impact de la crise sur le quotidien des personnes en situation de pauvreté :**

« Il est difficile d'aller dans des magasins qui ont des prix accessibles pour nous, les budgets sont épuisés dans l'alimentation, beaucoup de personnes ont perdu toutes leurs économies. »  
**Sylvie, personne concernée**

« Moi je rêvais de légumes frais, la malbouffe peut être inévitable si on veut se nourrir (...) C'est difficile d'avoir une alimentation saine quand tout est vidé et que les revenus sont faibles. Avec les voisins, on s'est cotisé pour acheter des gros lots de pâtes. J'essaie d'aider des personnes en situation précaire, comme ma voisine qui a trois enfants. »  
**Sabrina, personne concernée**

« Pour moi la pandémie a aussi été une panne pour les services publics. Dans l'urgence, on a touché nos chèques mais on ne pouvait pas les encaisser car les impôts ne recevaient pas. »  
**Sylvie, personne concernée**

« Il y a une fracture sociale importante. Les nantis sont gagnants. Les pauvres, ça nous rappelle le Moyen-Age. »  
**Aldo, personne concernée**

---

## **Une crise d'une rare violence**

Selon le [bulletin de conjoncture de l'Insee](#), la France a enregistré en 2020 une récession planétaire et d'une ampleur historique. Les soutiens publics exceptionnels, comme les dispositifs renforcés d'activité partielle, ont permis d'amortir les effets dépressifs associés aux épisodes de confinement. Mais, les retombées sociales de la crise sanitaire, puis économique se font d'ores et déjà sentir sur le chômage et les dispositifs de solidarité comme le revenu de solidarité active (RSA) ou l'allocation de solidarité spécifique (ASS). Dès lors, les incertitudes sur les effets prolongés de la crise sur le potentiel de croissance – par son incidence sur les taux de fécondité mais aussi sur les inégalités de revenu - restent élevées. Parce qu'elle a été d'une rare brutalité, cette crise avive les craintes selon lesquelles elle pourrait laisser des traces profondes dans la société française alors que la France de 2021 porte encore les séquelles de la crise de 2008. Elle peut, si l'on n'y prend garde, contribuer à aggraver l'exclusion sociale et fragmenter plus encore notre cohésion sociale.

Pour décrire et analyser les processus multidimensionnels et cumulatifs de paupérisation à l'œuvre dans le contexte inédit de la crise sanitaire, le comité scientifique du CNLE a mobilisé son ample réseau d'expertise. Le rapport croise le regard des acteurs de terrain ainsi que des personnes concernées elles-mêmes sur leurs expériences de la crise sanitaire et des réponses apportées pour y faire face avec les apports de la recherche en sciences sociales. Il ressort que la crise sanitaire, économique et sociale que traverse le pays est d'une grande violence. Cette violence transpire les mots de ceux qui la subissent, comme elle est soulignée par les premiers éléments d'analyse dont nous disposons aujourd'hui, un an après le premier confinement.

---

## Les pièces du dossier

Le rapport s'ouvre sur un ensemble d'éléments de cadrage quantitatifs destinés à décrire les mécanismes généraux d'entrée dans la pauvreté et à faire ressortir des éléments généraux du contexte macroéconomique ainsi que des éléments plus spécifiques liés aux barèmes des prestations qui conduisent à penser que le choc d'activité se traduira par des processus de paupérisation.

**Michèle Lelièvre ; Muriel Pucci** (Université Paris I, Centre d'Economie de la Sorbonne et OFCE) ; **Pierre Blavier** (CNRS, Clersé)

Le comité a ensuite souhaité faire la synthèse des rapports d'activité des associations œuvrant au contact des publics les plus fragiles dans la société française. L'analyse qui s'appuie sur ces rapports comme autant de sources historiques pour objectiver, en temps réel, l'impact social de la crise sanitaire, fait ressortir un triple mécanisme : l'entrée dans la pauvreté de nouveaux publics ; la fragilisation de publics précaires ou sur le fil et enfin la dégradation de leur situation pour des publics déjà installés. Cette contribution souligne ainsi à quel point la précarité multidimensionnelle qui frappe de larges pans de la population, au-delà du seuil de pauvreté monétaire, constitue l'arrière-plan des dégradations subites.

**Axelle Brodriez-Dolino** (CNRS, Centre Norbert Elias) « Pauvretés durables, pauvretés nouvelles : les conséquences sociales de la crise vues des associations »

Au-delà des associations, les collectivités, communes et Départements au premier rang, ont déployé des réponses face aux problématiques sociales nouvelles issues de la crise. Mettant à profit son expertise issue d'enquêtes de terrain réalisées auprès de certains de ces acteurs pendant la période de la crise sanitaire, le cabinet d'études FORs-Recherche sociale fait ressortir la stratification des pauvretés. Le « prisme institutionnel » de son analyse révèle la brutale dégradation de nombre de situations et les réponses apportées.

**Juliette Baronnet, Didier Vanoni** (FORs-Recherche sociale) « Les pauvretés dans la crise sanitaire »

Au-delà du diagnostic que les observations réalisées par ces différents acteurs permettent de faire, la crise a joué un rôle de révélateur et d'accélérateur d'un ensemble d'inégalités sociales qui traversent et structurent la société française. Prenant appui sur le dispositif d'enquête *Coconel – Logement et conditions de vie*, le rapport montre l'exposition des différentes catégories de la population à la dégradation des conditions matérielles d'existence ainsi qu'à l'augmentation des pénibilités ressenties. Les trajectoires de deux populations particulièrement touchées sont étudiées : les travailleurs précaires et les étrangers sans statut.

**Anne Lambert, Joanie Cayouette-Remblière** (INED), « D'une crise à l'autre. Pourquoi et comment la crise sanitaire creuse les inégalités sociales »

Cette crise a mis à rude épreuve les services publics, la protection sociale et les mécanismes de solidarité nationale. Les restrictions de circulation pour freiner la propagation du virus ont occasionné des ruptures de suivi particulièrement critiques. La dématérialisation des aides a compliqué plus encore l'accès aux services et aux droits sociaux. Face à cela, la société a opposé des élans de solidarité spontanés de proche en proche, de voisins redécouverts, d'amis ou des enfants aussi qui n'ont pas compté à la dépense de soi. La famille élargie, le voisinage, le quartier ont constitué des remparts fragiles et des résistances indispensables.

**Jean-François Laé**, (Paris 8, Cresppa-Gtm) « La famille, les voisins, le quartier : enquête sur les solidarités invisibles »

La crise s'est d'abord traduite par un arrêt des trajectoires. Il est donc logique qu'elle frappe les jeunes de manière disproportionnée. Pourtant, si la jeunesse est globalement plus exposée que les autres catégories d'âge à la pauvreté, elle est loin d'être homogène. La situation des jeunes et les inégalités qui la traversaient avant le déclenchement de la crise permettent d'identifier les traits d'une « génération Covid » marquée par la dégradation de sa situation économique, de ses conditions d'études, de sa situation psychique et de ses perspectives d'avenir dans un contexte où la jeunesse n'est pas protégée à la hauteur de la vulnérabilité qui la frappe.

**Tom Chevalier** (CNRS, Arènes) **Patricia Loncle** (EHESP, Arènes), **Camille Peugny** (UVSQ, Printemps), « Vers une « génération Covid » ? Synthèse de la situation des jeunes en France »

Enfin, le comité a pu bénéficier de l'apport des personnes concernées qui ont souligné dans leurs témoignages la perte de repères et le sentiment d'abandon accentués par l'enfermement et l'isolement. Comme beaucoup de Français, mais avec moins de moyens pour y faire face, **le collège des personnes concernées du CNLE** raconte l'angoisse qui a saisi les personnes en situation de pauvreté et les répercussions négatives durables que l'irruption de la pandémie a produites dans leur vie. D'ordinaire dans des situations fragiles, elles jugent que la crise a renchéri le coût de l'alimentation et renforcé le non-recours aux droits, le report des soins, notamment en lien avec l'avance des frais des téléconsultations et la dégradation de l'état de santé. Ces conséquences sur le moral, la santé mentale et même l'estime de soi ont été vécues comme catastrophiques.

[Rapport complet disponible en ligne ici](#)

•

### Contact presse

Mail : [dgcs-secr-cnle@social.gouv.fr](mailto:dgcs-secr-cnle@social.gouv.fr)

Tél : 07 86 61 97 45

•

### A propos du CNLE



Conseil national des politiques de lutte  
contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Organe rattaché au Premier ministre, présidé par Mme Fiona Lazaar, Députée du Val-d'Oise, le [Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale](#) (CNLE) a un rôle de conseil du Gouvernement et d'évaluation des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Il est composé de 5 collèges regroupant 64 membres (représentants des assemblées parlementaires et collectivités territoriales, associations et acteurs de la société civile, représentants du monde du travail, ainsi que 32 personnes en situation de pauvreté) et d'invités permanents.

Lieu de dialogue permanent entre tous les acteurs concernés par ces politiques publiques, le CNLE s'appuie sur l'expertise de son comité scientifique, issu du [regroupement](#) de l'Observatoire national de la pauvreté et l'exclusion sociale et du CNLE officialisé par le décret le [décret n°2019-1379 du 18 décembre 2019](#). Instance permanente du CNLE, il a été installé officiellement le 1<sup>er</sup> octobre 2020 et est présidé par Nicolas Duvoux. Ses missions d'analyse et d'observation sociale doivent contribuer, en lien étroit avec l'ensemble des collèges du CNLE, à une meilleure connaissance de la pauvreté et de l'exclusion sociale en France et à la définition de politiques publiques plus ambitieuses et efficaces.

En savoir plus sur [https://www.cnle.gouv.fr/](https://www.cnle.gouv.fr)